

Le 1^{er} avril 2026

Réaction d'Olivia Guernier, Déléguée générale du Gifam aux annonces du Premier ministre pour le financement du plan d'électrification

Le Premier ministre Sébastien Lecornu propose de financer par les surplus de recettes fiscales sur les carburants les mesures prioritaires du prochain plan d'électrification gouvernemental, parmi lesquelles la sortie du gaz et l'électrification des modes de chauffage et de production d'eau chaude dans les logements.

Les solutions électriques de chauffage intelligentes et performantes (radiateurs à inertie pilotables, panneaux rayonnants...) - et d'eau chaude sanitaire (chauffe-eau électriques et thermodynamiques) – doivent être considérées à leur juste place dans le plan national qui devrait voir le jour prochainement.

Les appareils de thermique électrique constituent une solution décarbonée, économique, rapidement déployable et pleinement alignée avec les objectifs de souveraineté et d'indépendance énergétique que poursuit le gouvernement.

En premier lieu, ces solutions représentent une alternative facilement activable pour décarboner de nombreux logements, avec des émissions nulles à l'usage et sans imposer de travaux lourds. Dans un contexte où la rénovation globale a souvent un coût inaccessible, le thermique électrique offre une réponse réaliste pour les locataires et propriétaires, adaptée aux contraintes du parc urbain tout en luttant contre la précarité énergétique.

C'est la solution adaptée pour remplacer les énergies fossiles dans les logements de petite surface ou dans les copropriétés dotées de chauffages individuels, qu'il s'agisse de logements neufs, de rénovation ou de logement social. En résumé : partout où l'installation de pompes à chaleur ou d'un réseau de chaleur n'est pas possible ou trop coûteuse, le chauffage électrique reste une réponse techniquement simple et économiquement pertinente avec un coût d'investissement modéré.

Ces solutions ont aujourd'hui de hauts niveaux de performance, leurs fonctionnalités avancées en matière de régulation fine et de pilotage permettant d'économiser 30% par rapport à un appareil de base type convecteur.

Enfin, faire le choix du chauffage électrique c'est faire un choix « Fabriqué en France » : nos industriels français constituent une filière d'excellence qui fabriquent sur notre territoire 78% des émetteurs électriques vendus en France. La filière du thermique électrique s'appuie ainsi sur une vingtaine de sites industriels en France, représentant plusieurs milliers d'emplois contribuant ainsi à la souveraineté énergétique et industrielle.

Olivia Guernier est la Déléguée générale du Gifam, syndicat professionnel représentant les fabricants d'appareils thermiques électriques : chauffage électrique (appareils à inertie, panneaux rayonnants, sèche-serviettes) et chauffe-eau (électriques et thermodynamiques).

À propos du Gifam

Groupement des marques d'appareils pour la maison, le Gifam rassemble une centaine de marques, grands groupes internationaux et PME, qui accompagnent le consommateur au quotidien en proposant des produits innovants en électroménager et confort thermique électrique sous des marques de grande notoriété.

Plus d'informations sur www.gifam.fr.

LinkedIn : [Gifam](#).